

Programme théorie de la conduite

SEMAINES	THEMES
S1 / S23 / S45	La signalisation
S2 / S24 / S46	Les Intersections
S3 / S25 / S47	Arrêts et stationnements
S4 / S26// S48	Croisements et dépassements
S5 / S27 / S49	Véhicules les organes de la chaîne cinématique : rôle fonctionnement entretien (du moteur aux freins)
S6 / S28 / S50	Les aides et assistances à la conduite
S7 / S29 / S51	Avertisseurs et feux
S8 / S30 / S52	Documents et équipements obligatoires, et contrôle technique
S9 / S31	Installation du conducteur, des passagers, Transport d'une charge et des animaux
S10 / S32	Le permis à points : rôle et fonctionnement
S11 / S33	Le Continuum éducatif : formations AM-AAC-CS-B-BE
S12 / S34	Savoir se diriger, se placer
S13 / S35	La vitesse
S14 / S36	Le réseau routier, autoroute, route à accès réglementée
S15 / S37	Conduite de nuit et avec intempéries
S16 / S38	Comportements en cas d'accident PAS et le constat amiable
S17 / S39	Éco-mobilté et Eco-conduite
S18 / S40	Substances psycho-actives
S19 / S41	Le conducteur : la conduite une activité sensorimotrice, la vue
S20 / S42	L'âge et la conduite, Influences, pressions, attitudes, comportements
S21 / S43	Les autres usagers, le partage de la route
S22 / S44	L'approche multifactorielle de l'accident : le système HVE

AUTO ECOLE PREVEN'TIF
42 RUE COUESNON
50170 PONTORSON

PARCOURS DE FORMATION CATÉGORIE B

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

Parcours théorique

La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média et avec un enseignant (les heures de cours théoriques sont affichées sur la porte du bureau ou au dos de votre livret de code) ou via l'application internet (ICI OFFICE).

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques.

Parcours pratique

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur nationale ;
- de nuit (leçons prises en hiver).

Les heures de pratiques sont planifiées en fonction de votre emploi du temps et celui de votre enseignant. La leçon de conduite durera 1h pendant la compétence 1 puis 1h30 à partir de la compétence 2.

Pour les permis A les heures de pratiques sont des séances de 2h planifiées en fonction de votre planning et celui de l'enseignant.